

VOROMAILALA FITATERANA.
Transport des Hydrocarbures.
Ambodisatrana.
Sambava.

AVENANT DE CONTRAT N°1

Date de la signature du contrat :

Entre l'employeur :

Nom : Société Voromailala Fitaterana
Représenté par : MA YO WENG Michel
En qualité de : Directeur Général.
Adresse : Ambodisatrana II – Sambava.

Et

Nom : BOUDY
Prénom : HERVE
Adresse : Lazaret Andasoro - Diégo

Il est convenu de modifier les dispositions suivantes :

- A compter du 01^{er} Mai 2020 le salaire de base est augmenté à 350.000 Ar (Trois cent cinquante mille Ariary).

Les autres articles de contrat initial du restent inchangés.

Date d'exécution de l'avenant : 01^{er} Mai 2020.

Signature des deux parties

L'employé

Signature de l'employé
lu et approuvé
Boudy Herve

L'employeur

Signature de l'employeur

Porter la mention manuscrite « lu et approuvé »

VOROMAILALA FITATERANA.
Transport des Hydrocarbures.
Ambodisatrana.
Sambava.

AVENANT DE CONTRAT N°2

Date de la signature du contrat :

Entre l'employeur :

Nom : Société Voromailala Fitaterana
Représenté par : MA YO WENG Michel
En qualité de : **Directeur Général.**
Adresse : Ambodisatrana II – Sambava.

Et

Nom : **BOUDY**
Prénom : **HERVE**
Adresse : **Lazaret Andasoro - Diégo**

Il est convenu de modifier les dispositions suivantes :

- A compter du 01^{er} Juin 2023 le salaire de base est augmenté à 400.000 Ar (Quatre cent mille Ariary).

Les autres articles de contrat initial du restent inchangés.

Date d'exécution de l'avenant : 01^{er} Juin 2023.

Signature des deux parties

L'employé


Herve Boudy
lu et approuvé

L'employeur



Porter la mention manuscrite « lu et approuvé »